

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Capture Neutral Base for Flex Tint
Code du produit	: 65535
Numéro d'enregistrement LCRMD	: Alcool aliphatique - CA TSRN (222-306831)-6769P Éther de glycol - CA TSRN (222-306831)-5241P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange	: Revêtement, base de teinture, non teinté
Utilisation recommandée	: Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conçue pour les employés sur les lieux de travail, pour le personnel d'urgence ainsi que pour d'autres situations où il existe un risque d'exposition prolongée ou à grande échelle, conformément aux exigences du OSHA/SIMDUT relatives au SGH.

Cette FDS ne s'applique pas à l'utilisation de nos produits par les consommateurs. Pour l'utilisation par les consommateurs, toutes les précautions et les premiers soins sont fournis sur l'étiquette du produit, sur la fiche signalétique, ou aux deux endroits à la fois, conformément à la réglementation gouvernementale applicable.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Sashco, Inc.
10300 E. 107th Place
Brighton, CO 80601 - USA
T 800.767.5656
info@sashco.com

Distributeur

Add the name, address and tel. number of the Canadian manufacturer or importer who operates in Canada

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800.535.5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Skin Sens. 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

: Attention

Mentions de danger (GHS) :

: Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence (GHS) :

: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

Capture Neutral Base for Flex Tint

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Éther de glycol	(n° CAS) Secret commercial	0,5 – 1,5
Alcool aliphatique	(n° CAS) Secret commercial	0,5 – 1,5
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	(n° CAS) 41556-26-7	0,1 - 1
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	(n° CAS) 55406-53-6	0,1 - 1
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha. -[3- [3- (2H-benzotriazol-2-yl) -5- (1,1-diméthyléthyl) -4-hydroxyphényl] -1-oxopropyl] -oméga -[3- [3- (2H-benzotriazol-2-yl) -5- (1,1-diméthyléthyl) -4-hydroxyphényl] -1-oxopropoxy] -	(n° CAS) 104810-47-1	0,1 - 1
α-{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl}-ω-hydroxypoly(oxyéthylène)	(n° CAS) 104810-48-2	0,1 - 1
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	(n° CAS) 82919-37-7	0,1 - 1

*L'identité chimique spécifique et le pourcentage exact (la concentration) de la composition ont été divulgués en tant que secret industriel. Se référer à la section 15 pour des informations supplémentaires sur les demandes concernant les secrets industriels de LCRMD.

Numéro d'enregistrement : Alcool aliphatique - CA TSRN (222-306831)-6769P
LCRMD Éther de glycol - CA TSRN (222-306831)-5241P

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Capture Neutral Base for Flex Tint

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Agitez bien avant utilisation. Le formaldéhyde est assujéti à la norme 29 CFR 1910.1048, qui peut contenir des exigences particulières concernant la manutention, notamment l'équipement de protection, les zones réglementées, le contrôle et la surveillance médicale. L'employeur doit examiner la norme et s'assurer que ses pratiques sont conformes aux exigences applicables.
- Mesures d'hygiène : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à température ambiante. Ne pas geler.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Capture Neutral Base for Flex Tint
Pas d'informations complémentaires disponibles
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle(55406-53-6)
Pas d'informations complémentaires disponibles
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha. - [3- [3- (2H-benzotriazol-2-yl) -5- (1,1-diméthyléthyl) -4-hydroxyphényl] -1-oxopropyl] -.oméga. - [3- [3- (2H-benzotriazol-2-yl) -5- (1,1-diméthyléthyl) -4-hydroxyphényl] -1-oxopropoxy] -(104810-47-1)
Pas d'informations complémentaires disponibles
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556-26-7)
Pas d'informations complémentaires disponibles
Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle (82919-37-7)
Pas d'informations complémentaires disponibles

Capture Neutral Base for Flex Tint

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

α -{3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl}- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) (104810-48-2)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Éther de glycol (Secret commercial)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Alcool aliphatique (Secret commercial)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Des gants appropriés sont recommandés pour un contact prolongé ou en cas de peau sensible.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Laiteux.
Couleur	: Blanc
Odeur	: Mild
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8 – 9
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: 0 °C (32 °F)
Point d'ébullition	: 100 °C (212 °F)
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C (68 °F)	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 9,2 lb/gal / 1,1 kg/l
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 150 – 450 cP
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Capture Neutral Base for Flex Tint

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Gel. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle(55406-53-6)	
DL50 orale rat	1470 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	0,99 mg/l/4h
ATE CA (orale)	1470 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	100 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	0,99 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	0,99 mg/l/4h

Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556-26-7)	
DL50 orale rat	2615 mg/kg
ATE CA (orale)	2615 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 8 – 9
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 8 – 9
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Éther de glycol (Secret commercial)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Alcool aliphatique (Secret commercial)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle(55406-53-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé
Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Capture Neutral Base for Flex Tint

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Les secrets commerciaux relatifs au SIMDUT du Canada : Le numéro LCRMD associé à cette demande est : Alcool alphasique (CA TSNR (222-306831)-6769P); Éther de glycol (CA TSNR (222-306831)-5241P). La date du dépôt de la demande est X.

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des États - É-U

⚠ ATTENTION: Le cancer - www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision	: 02/17/2021
Autres informations	: Aucun.
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc. www.Nexreg.com

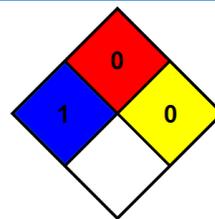


Capture Neutral Base for Flex Tint

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Danger pour la santé NFPA : 1
Danger d'incendie NFPA : 0
Réactivité NFPA : 0



Notation de danger

Santé : 1 Danger léger
Inflammabilité : 0 Danger minime
Physique : 0 Danger minime

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.